

Comment utiliser le simulateur de validation de périodes

Le simulateur vous permet de connaître le nombre de trimestres qui sera retenu par la CNRACL suite à une validation de périodes.

Il peut vous permettre aussi d'estimer le coût d'une validation si vous possédez les informations relatives aux cotisations à déduire.

1 / La demande de validation

Renseignez la date de demande ainsi que l'indice majoré figurant sur la fiche de paie au moment de la demande.



Validation de périodes
(MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012)
Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:
Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes

Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019
Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1 Ajouter lignes ok

Périodes	Temps	Taux	Emploi
1 du au	Complet	100	Votre choix

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés
Suite Effacer

2/ Saisie des périodes

Renseignez les périodes dont vous demandez la validation (format JJMMAAAA).



Validation de périodes
(MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012)
Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:
Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes

Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019
Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1 Ajouter lignes ok

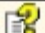
Périodes	Temps	Taux	Emploi
1 du 03042001 au 31122001	Complet	100	Votre choix

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés
Suite Effacer

3/ Temps de travail

Choisissez le temps de travail effectué durant la période dans la liste déroulante.

Cliquez sur  pour avoir la définition du temps complet et du temps non complet.



Validation de périodes
(MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012)
Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:
Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes
Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019
Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1				Ajouter	lignes	ok
Périodes	Temps	Taux	Emploi			
1 du 03042001 au 31122001	Complet	100	<input type="checkbox"/> Votre choix			

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés
Suite Effacer

4/ Taux

Renseignez ensuite le taux de travail :

- Si vous avez choisi « Temps complet » laissez 100,
- Si vous avez choisi « Temps partiel » indiquez directement le taux de votre temps partiel,
- Si vous avez choisi un autre temps de travail, cliquez sur pour avoir accès à la calculatrice (voir point 6).



Validation de périodes
(MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012)
Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:
Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes
Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019
Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1				Ajouter	lignes	ok
Périodes	Temps	Taux	Emploi			
1 du 03042001 au 31122001	Complet	100	<input type="checkbox"/> Votre choix			

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés
Suite Effacer

5 / Emploi

Choisissez le type d'emploi ou d'études correspondant à la période.



Validation de périodes
(MAJ - Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012)
Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:
Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes
Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019
Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1				Ajouter	lignes	ok
Périodes	Temps	Taux	Emploi			
1 du 03042001 au 31122001	Complet	100	<input type="checkbox"/> Votre choix			

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IF
part ouvrière
part patronale

- Général
- Professeur
- Assistant d'enseignement
- Etudes infirmière
- Etudes sage-femme
- Etudes assistante sociale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - To
Suite Effacer

6.1 / Calculatrice de taux

Cliquez sur , puis dans la fenêtre qui s'est ouverte, indiquez votre temps de travail hebdomadaire et cliquez sur « Calculer ».



Saisie de la durée hebdomadaire

du 03/04/2001 au 31/12/2001

Heures	Minutes	(/ 39 H)
24		

Calculer
Fermer

6.2 / Calculatrice de taux

Une fois le taux calculé, cliquez sur « Fermer et récupérer ce taux ». Le taux calculé s'intégrera automatiquement au simulateur.



Saisie de la durée hebdomadaire

du 03/04/2001 au 31/12/2001

Heures	Minutes	(/ 39 H)
24		

Taux calculé: 61.54 % (24H0 / 39H0)

Durée inférieure au seuil d'affiliation: uniquement pour du temps incomplet

Calculer
Fermer et récupérer ce taux

7 / Ajouter de nouvelles périodes

Pour ajouter des périodes, indiquez le nombre de lignes souhaitées dans « Ajouter ... lignes » et cliquez sur « ok ».



 **Validation de périodes** (MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012) Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:

Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes

Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019

Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1				Ajouter 3 lignes ok	
Périodes	Temps	Taux	Emploi		
1 du 03042001 au 31122001	Incomplet	61.54	Général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 du au	Complet	100	Votre choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 du au	Complet	100	Votre choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 du au	Complet	100	Votre choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés

Suite Effacer

8 / Accès à votre durée d'assurance

Une fois les différentes informations remplies, cliquez sur « Suite » pour avoir accès à votre durée d'assurance.



Les « cotisations à déduire » ne sont pas des données obligatoires si vous ne souhaitez connaître que le nombre de trimestres. Pour une estimation du coût de la validation, vous devez renseigner le total des cotisations Sécurité sociale et Ircantec que vous trouverez sur vos bulletins de salaire.

 **Validation de périodes** (MAJ –Décret n° 2010-1749 du 30/12/2010 portant relèvement du taux de cotisation modifié par le décret n° 2012-847 du 2/07/2012) Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ
CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL

Demande de validation:

Attention ce simulateur ne gère pas les carrières comportant des périodes concomitantes

Date de la demande (JJMMAAAA) 01022019

Indice majoré correspondant au traitement perçu au jour de la demande 349

Saisie des périodes validables: Chez combien d'employeurs? 1 ok

Employeur n° 1				Ajouter lignes ok	
Périodes	Temps	Taux	Emploi		
1 du 03042001 au 31122001	Incomplet	61.54	Général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cotisations à déduire: Sécurité Sociale IRCANTEC
part ouvrière
part patronale

© 2005- Direction des retraites et de la solidarité CDC - Tous droits réservés

Suite Effacer

9 / Résultat de votre simulation


Vous obtenez les résultats ci-dessous, sans engagement de la CNRACL, sur la base des informations que vous avez saisies :

- Le calcul des durées et des cotisations
- Le récapitulatif des cotisations
- La durée d'assurance

Vous pouvez modifier un élément déjà saisi en cliquant sur « Modifier ».

Pour lancer une nouvelle simulation, cliquez sur « Nouveau ».



 **Calcul des Validations de Services**
Demandes formulées depuis le 1^{er} janvier 2004

Calcul effectué le 22/8/2019 **CALCUL SANS ENGAGEMENT DE LA CNRACL**

Réalisation : Caisse des Dépôts RETRAITES ET SOLIDARITÉ

Indice majoré: 349 = 19391.66 Euros/an le 01/02/2019

CALCUL DES DURÉES ET DES COTISATIONS (Euros)

Employeur n°1				---Durées (jours)---					
du	au	%po	%pp	LIQ	CONST	Retenue	Contrib.		
incomplet (61.54%)	03/04/2001	31/12/2001	7.85	26.10	165	165	697.69	2319.72	164.92
TOTAL EMPLOYEUR 1				165	165	697.69	2319.72		
						Sécurité Sociale	- 0.00	- 0.00	
						IRCANTEC	- 0.00	- 0.00	
						Coût validation	697.69	2319.72	
TOTAL GENERAL				165	165	697.69	2319.72		

RÉCAPITULATIF DES COTISATIONS (Euros)

RETENUES		CONTRIBUTIONS	
Retenues théoriques	697.69	Contributions théoriques	2319.72
Sécurité Sociale part ouvrière	0.00	Sécurité Sociale part patronale	0.00
IRCANTEC part agent	0.00	IRCANTEC part employeur	0.00
Retenues rétroactives	697.69	Contributions rétroactives	2319.72

DURÉES PRISES EN COMPTE

Détail Durée d'assurance				Trimestres mois Jours		
Année	Trim.	Mois	Jours			
2001	1	2	15	Liquidation (calcul de la pension):	2	
				Constitution (droit à pension):	1	2 15
				Durée d'assurance (décote/surcote):	1	2 15

Nouveau **Modifier**

Pour rappel, votre employeur reste votre interlocuteur privilégié.

N'hésitez pas à effectuer une simulation avec lui ou lui demander de l'aide pour interpréter les résultats de la simulation.